

ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2011 - 10èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUE N° 5

« Quelle représentativité pour les jeunes dans les associations ? »

↳ Intervenants :

Gérard NEYRAND, Sociologue, Professeur à l'Université Paul Sabatier, Toulouse III

Marie LEMAY, Chargée de mission au Centre régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation populaire (CRAJEP) de Picardie

Animateur : Benoît MICHAK, Délégué général du Centre national des Associations de Jeunesse et d'Éducation populaire (CNAJEP)

Benoît Michak :

Merci à vous toutes et tous d'être présents ce matin en cette heure si matinale pour un atelier qui va porter sur la représentativité des jeunes dans les associations. Si vous en êtes d'accord, on va peut-être commencer pour ne pas prendre trop de retard. Pour ceux qui étaient présents hier, cet atelier peut compléter et approfondir les débats de la table ronde qui s'est tenue dans cette même salle sur le vote des jeunes puisque parler de la représentativité et plus largement de la représentation des jeunes dans les associations pose la question du rôle des associations comme espace d'engagement et d'apprentissage de la citoyenneté. Le terme de représentativité peut s'entendre dans une double acception. Tout d'abord une lecture sociologique ou presque statistique. Et, la question qui se pose alors est « est-ce que les jeunes qui sont engagés dans les associations constituent un échantillon représentatif de l'ensemble de la jeunesse ? Le terme représentativité peut aussi être entendu dans une approche peut-être plus politique. Et, être représentatif, c'est être légitime à parler au nom de. Et, la question qui se pose alors est celle du rôle de l'association comme espace d'apprentissage du fait démocratique et de construction d'une parole collective qui est portée par des représentants, notamment des jeunes. Peut-être plus généralement pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, la question de la représentation des jeunes renvoie à un double enjeu puisque, tout d'abord, c'est une revendication permanente de ces associations qui plaident en faveur de l'amélioration de la représentation des jeunes dans tous les espaces qui structurent la démocratie que ce soit les syndicats, les associations, les partis politiques. Cette revendication est liée au fait qu'on a pu constater en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire que le malaise des jeunes participe pour une grande part de leurs difficultés à avoir prise sur leur avenir et l'avenir de la société. Un deuxième enjeu pour nos associations, pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire autour de la représentation des jeunes, c'est que ça constitue un défi pour nos propres associations, à la fois un défi éthique, c'est-à-dire comment être en adéquation avec les valeurs qu'on défend et donc comment faire en sorte que les jeunes prennent des responsabilités dans nos associations, et un défi peut-être plus pragmatique autour de la gouvernance des associations et du renouvellement de la dynamisation de la vie associative à travers le renouvellement notamment des cadres associatifs. C'est autour de ces tensions et de ces

problématiques que vont porter les témoignages de nos deux intervenants que je remercie de leur présence.

Tout d'abord, Marie Lemay qui est coordinatrice du CRAJEP Picardie. Le CRAJEP a engagé, depuis presque deux ans, une recherche action autour de l'engagement des 15/25 ans dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire picardes. Elle va nous présenter la démarche et les premiers résultats de cette recherche action. Et, Monsieur Gérard Neyrand qui est professeur en sociologie à l'université de Toulouse III et qui a, notamment, réalisé une étude sur les facteurs qui expliquent l'engagement ou le manque d'engagement des jeunes défavorisés dans les associations socioculturelles. Ces deux approches vont, me semble-t-il, permettre d'avoir des regards complémentaires.

Je tenais à excuser Inès Minin de la CFDT qui devait être dans le panel des intervenants et dont l'intervention aurait peut-être permis d'élargir au-delà du fait associatif pour poser la question de la place des jeunes dans les syndicats. Malheureusement, elle ne peut pas être là. Mais, ça ne devrait pas poser de souci sur la qualité des débats.

Dernier point avant de donner la parole aux intervenants sur les règles du jeu. On a 1h 40 en gros devant nous. Chaque intervention va durer entre 25 et 30 minutes. Il nous restera un échange d'environ 50 minutes ? L'idée étant de pouvoir avoir des questions réponses sur la base des interventions qui auront précédé et aussi, peut-être, des témoignages. Contrairement à hier où on était dans des tables rondes, là on est vraiment dans des ateliers d'échanges de pratiques. Si vous pouvez témoigner de pratiques dont vous avez été témoins ou acteurs au sein d'associations, mais ça peut toucher la question des collectivités, la manière dont on traite les jeunes, entre guillemets, dans le cadre des politiques locales. C'est pouvoir présenter ces expériences concrètes pour les partager avec tout le monde. Monsieur Neyrand, c'est à vous.

Gérard Neyrand :

Je vous remercie à la fois de m'avoir invité à participer à cet atelier et de me donner la parole. Quand j'ai été sollicité pour participer à cet atelier sur la représentativité pour les jeunes dans les associations, j'ai eu un peu de mal à me situer au départ parce que les trois termes ne vont pas autant de soi que l'on peut croire. Mes collègues vont préciser ce qu'il en est de la représentativité. Ça a été fait et peut-être aussi des jeunes, Marie. J'aborderai pour ma part la question des associations, notamment l'idée d'association de proximité comme très rapidement évoqué en développant cette dimension qui me semble centrale dans l'action des associations qui est celle de l'intégration sociale. Je vais dire, tout à l'heure, plus exactement ce que j'entends par là. Si on se pose la question d'une représentativité des jeunes dans les associations, c'est bien qu'on suppose que les associations présentent un intérêt pour les jeunes, qu'il est important qu'ils y soient représentés, qu'ils peuvent ressentir un impact positif de la fréquentation des associations, un effet intéressant, d'autant plus, peut-être, s'il s'agit de jeunes en déficit d'intégration, jeunes des quartiers, ou jeunes dits, pudiquement, défavorisés. J'ai abordé cette question, ça fait déjà un certain temps, dans les années 90, avec une recherche réalisée pour la fondation de France en Provence sur le rapport des jeunes défavorisés à la vie associative. Et, j'ai eu l'occasion de retravailler, à deux occasions, sur la question associative au tournant des années 2000 avec mon collègue sociologue Bernard Hem, d'abord pour la direction de la population et de l'émigration sur le thème des associations de proximité et du processus d'intégration, puis pour la mission recherche du ministère des affaires sociales sur le thème plus global des associations de quartier où les jeunes sont diversement représentés selon les associations et selon les quartiers, bien sûr. Dans un premier temps, je vais essayer de développer quelques remarques théoriques sur le renouvellement de la place des associations aujourd'hui au regard des publics qui les fréquentent. Puis, dans un deuxième temps, j'essaierai d'exemplifier un peu plus sur la position des jeunes, particulièrement lorsqu'ils sont, comme beaucoup de ceux qui vivent dans les quartiers d'habitat social, en risque de désaffiliation comme dirait Robert Castel.

La fonction intégratrice des associations. En ces temps de pré campagne électorale, il n'est pas sans intérêt, me semble-t-il, de rappeler que l'intégration politique, en tant que manifestation de la citoyenneté, est une citoyenneté définie par l'appartenance à un état nation qui est le nôtre. Elle risque de rester formelle si elle ne s'accompagne pas d'une intégration sociale qui définit les cadres de l'être ensemble, en quelque sorte. Bien sûr, cette intégration sociale passe par l'affiliation des individus, des acteurs sociaux à différentes institutions. On les connaît bien, la famille, l'école, le travail. Mais, l'affiliation à ces institutions a peut-être tendance à évoluer. Et, elle passe aussi par des relais de proximité dont l'importance me semble croissante aujourd'hui.

L'intégration suppose, effectivement, un support cristallisateur, en quelque sorte, de celle-ci. Pendant très longtemps, ce support d'intégration sociale a été, d'abord, le travail qui conditionnait dans une large mesure l'accès à la citoyenneté, non seulement du travailleur, mais aussi de sa famille plus généralement. En ces temps de précarisation du rapport salarial, peut-être que le travail peut être relié par d'autres formes d'inscriptions relationnelles et sociales comme, par exemple, la pratique associative qui se révèle alors, véritablement, intégratrice. Notre modèle d'intégration présente la caractéristique d'être consubstantiel de la sociologie parce qu'il pose d'emblée la question du lien social dans les termes de l'adhésion de l'individu au collectif et adhésion de l'individu au collectif qui passe bien par l'intériorisation des normes de la vie sociale. Dans cette logique-là, l'acteur social est défini par le fait qu'il intériorise la société comme un fait. En d'autres termes, l'intégration n'est pas seulement une contrainte extérieure sociale, mais c'est une construction interactive entre un individu et son environnement. Et, l'intégration sociale se réalise dans les relations sociales, dans les rapports des individus entre eux et aux institutions. A partir de ce moment-là, l'intégration désigne bien un processus selon lequel un individu ou un groupe s'inclut dans la société autant que le processus par lequel cet individu ou ce groupe se maintient dans la société. Si l'intégration est à la fois un processus dynamique d'inclusion dans un groupe et aussi un processus qui maintient dans ce groupe ou dans ce collectif, à contrario, on peut dire que lorsque le processus se désactive, son symétrique c'est le processus d'exclusion, qui aboutit à l'état d'exclusion. L'individu est, d'une certaine façon, désintégré. Il perd son intégration. Il n'est plus en mesure d'assurer un quelconque exercice de sa citoyenneté. Vous savez que Robert Castel a théorisé ce passage vers l'exclusion sous le terme de désaffiliation, le fait que, progressivement, un individu peut se désaffilier par rapport aux relations de travail et par rapport à l'espace privé et notamment à l'espace familial. Aujourd'hui, on est dans un contexte de restructuration très fort de la production et d'inflation de la précarité qui fait qu'il y a une dégradation des conditions de travail, comme vous le savez, et en même temps, en parallèle, une déstabilisation des sociabilités familiales qui se traduit, notamment, il y a tout un ensemble d'indicateurs, par la montée des processus de séparation conjugale par exemple avec un taux de divortialité de 45 % aujourd'hui. On est dans une double logique de fragilisation du lien social à la fois au niveau économique et professionnel et au niveau privé et familial. Il y a bien interdépendance des positions qui semblent travaillées par une même dynamique, celle de l'ébranlement de la société salariale nous dit Castel, même si, bien sûr, les processus qui président à la fragilisation du travail et ceux qui président à la fragilisation des relations familiales sont de nature différente, sont de temporalité différente. Il se trouve qu'aujourd'hui il y a bien une conjonction entre ces deux types de processus qui fait qu'on peut penser que, d'une certaine façon, il y a une crise d'intégration sociale dont on peut voir un certain nombre d'indices ou d'indicateurs multiples et notamment la crise du rapport au politique. Ça participe d'une précarisation du professionnel autant que la sociabilité de base et notamment de la sociabilité familiale. Si bien que ce qui était autrefois une condition permettant l'intégration dans la société globale, c'est-à-dire l'insertion dans des réseaux relationnels dépendant de rapports sociaux spécifiques comme la famille, le quartier, l'entreprise perd, aujourd'hui, son évidence première, demande à être soutenue pour toute une partie de la population, *générant d'ailleurs*, et ce qui a généré à partir des années 80, le développement d'une problématique nouvelle, celle des dispositifs d'insertion. On a essayé de répondre à cette crise de l'intégration sociale qui montait et qui touchait une certaine catégorie de jeunes, les jeunes qu'on a qualifiés comme étant en difficulté d'insertion par la mise en place de dispositifs d'insertion qui paraissaient être nécessaires à l'intégration notamment des jeunes. Or, ce qu'on constate, c'est le relatif échec de ces dispositifs qui étaient essentiellement tournés vers l'emploi, en tout cas leurs limites, qui explique, me semble-t-il, en grande part, le renouveau des conceptions de l'intégration aujourd'hui avec, beaucoup plus, cette idée que l'intégration sociale s'effectue à partir du vécu des populations, c'est-à-dire à partir du fait que les populations sont déjà insérées dans des réseaux sociaux et qu'il faut travailler avec ces réseaux sociaux et sur ces réseaux sociaux pour faciliter l'intégration de ceux qui sont mal insérés. Donc, les instances de proximité apparaissent d'autant plus importantes. Elles y trouvent une nouvelle importance en tant que support pour la lutte pour une réaffiliation identitaire, pour lutter contre ce processus que Castel appelle de désaffiliation, notamment pour les populations les plus précarisées d'où, me semble-t-il, l'importance renouvelée des associations aujourd'hui, puisque les associations sont ces acteurs de la société civile qui sont susceptibles d'œuvrer dans cette direction. Les associations contribuent à cette lutte en travaillant l'espace du relationnel, des relations entre les individus, de la sociabilité locale, de la sociabilité de quartier.

Elles passent par la mise en place de relations dans les moments ordinaires de la vie. On se trouve bien, là, dans une promotion relationnelle. Avec le travail associatif, c'est tout à fait le jeu sur le relationnel qui est mis en avant, qui permet dans un certain nombre de cas d'entraver le processus d'exclusion. Et, on verra comment ça peut être le cas pour les jeunes tout à l'heure. L'action intégratrice des associations, bien souvent, n'est pas formulée comme telle, mais elle était très présente et elle se déploie comme un paravent à la logique de désaffiliation face au processus de précarisation sociale, au processus de précarisation familiale puisqu'elle va permettre une certaine réinscription dans l'espace local, la mise en place de ce que peut-être, maintenant, on appellerait une citoyenneté participative qui a été mise en avant par un certain nombre de discours politiques. D'une certaine façon, le fonctionnement associatif exprime l'évolution des conceptions de la citoyenneté d'un politique assez abstrait de la participation au jeu démocratique par l'exercice du vote à un politique beaucoup plus concret de l'inscription individuelle dans la gestion du territoire de vie par ces communautés que sont les associations, ce que, à l'époque, Jean-Marie Delarue traduisait en définissant d'abord la citoyenneté comme, je le cite, « le droit d'intervenir qu'une personne peut avoir sur les décisions qui la concerne », comme définition de la citoyenneté. Et, on voit bien que ça renvoie à un ensemble de procédures qui ont été mises en place dans les années 90 et dans les années 2000, et notamment à la fin des années 90, procédures auxquelles les associations peuvent participer, qui participent de la mise en réseau. Je pense, par exemple, au réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, les REAP, mis en place en 1999 et qui s'appuient sur cette idée qu'il faut que les personnes que l'on soutient soient intégrées dans les procédures qui les concernent. Pour finir cette première partie un peu théorique, ce qui ressort de l'analyse des associations comme support d'une appropriation du territoire de vie, c'est qu'elles contribuent à la reconstruction de la proximité, une proximité qui tend à perdre ses conditions de fonctionnement antérieures compte tenu de l'a..... des conditions sociales. On le voit bien avec l'évolution des nouvelles technologies, avec le développement de la mobilité qui induit le fonctionnement néolibéral. Et, les associations ont bien cette fonction, entre autres, de réancrer les individus dans leur territoire local. Elles mettent en situation d'interaction les individus, elles les positionnent dans un système de normes, de comportements qui sont régulés par ce qui est proposé que ce soit l'activité sportive, que ce soit la couture ou l'accueil enfants/parents. Il y a évidemment de multiples exemples de pratiques associatives. Mais, on est bien dans cette construction de la proximité comme des espaces transitionnels entre la sphère intime des plus proches et le public, l'espace public, les organismes sociaux ou les dispositifs institutionnels, d'où l'importance et l'intérêt du travail associatif. Cela signifie bien que les associations jouent un rôle prépondérant dans les dynamiques d'apprentissage de l'autonomisation des personnes, et, je pense, entre autres, effectivement, à l'autonomisation des jeunes au regard de leur insertion antérieure. Donc, une de ces façons de favoriser l'autonomisation réside dans l'impact identitaire de la mise en relation associative. L'association est bien la participation à l'association, participer à la constitution d'un nous commun, d'un être ensemble qui soudent le groupe avec cette fonction intégratrice par identification à un collectif. La façon dont fonctionne l'intégration associative, c'est bien par identification à un collectif qui met en jeu le proche et le lointain, qui est dans cette dynamique d'espace transitionnel comme je le disais tout à l'heure. Le médiateur de cette action intégratrice des associations, c'est sans doute la reproduction chez l'utilisateur, chez celui qui va fréquenter l'association de ce qu'on a pu appeler, à la suite du sociologue anglais Giddens, une confiance personnalisée. La mise en place de cette confiance personnalisée œuvre à développer l'association et c'est cela que réclament la plupart des interactions sociales modernes, la condition nécessaire de la sécurité relationnelle de chacun, dans ces temps où tout est incertain, en ces temps de montée des incertitudes, c'est le titre du dernier livre de Robert Castel. Dans les années 90, on avait parlé de la famille incertaine pour montrer qu'effectivement la sphère privée devenait incertaine et plus globalement, maintenant, l'espace public est devenu incertain. Face à cette montée des incertitudes, la production d'une confiance personnalisée, notamment par l'action des associations, permet de sécuriser les individus, permet la production de cette sécurité relationnelle et l'ouverture aux autres qui va permettre d'investir le champ social, d'où l'intérêt particulier de la participation des jeunes à la vie associative qui peut servir de relais d'affiliation, mais, on va voir que ce n'est pas toujours aussi évident, qui peut éviter la vie associative la production chez eux d'un sentiment d'insécurité social trop fort, qui peut déboucher sur des manifestations qui vont produire, par contre coup, une certaine insécurité civile. Que nous apporte la recherche que l'on va réaliser sur le sujet des jeunes défavorisés et de la vie associative ? Les jeunes dits défavorisés, les jeunes des quartiers possèdent peu ou mal les clefs d'accès à la vie associative traditionnelle.

Ils sont marginalisés par rapport aux normes de la socialisation habituelle de la jeunesse française. Pour eux, se conjuguent, bien souvent, un certain nombre de facteurs qui apparaissent, relativement, handicapants par rapport à l'intégration sociale, bien souvent une origine étrangère qui implique, presque toujours, des difficultés d'insertion économiques, voire culturelles, un milieu familial qui est assez mal intégré au fonctionnement social français qui peut être déstructuré, la famille nombreuse est assez fréquente, les parents, lorsqu'ils sont là, ne peuvent apporter de soutien significatif à la socialisation des enfants tant ils peuvent être éloignés des normes scolaires françaises. On est, effectivement, par rapport à une population de jeunes, notamment ceux d'origine étrangère, qui sont déjà dans des quartiers relativement ghettoïsés et dans des situations sociales qui ne favorisent pas leur intégration. Dans ces conditions, est-ce que la vie associative s'offre comme une alternative à une certaine désespérance pour ces jeunes ? Est-ce qu'elle peut être une tentative de restauration ou de maintien de la sociabilité urbaine dans les quartiers ? Vous savez comme moi que, dans les quartiers, le déclin du mouvement d'éducation populaire est assez manifeste. Les équipements socioculturels traditionnels ne sont plus fréquentés par certaines catégories de jeunes. Une partie de la jeunesse n'est-elle pas hors structures ? dit Gontcharov. C'est peut être de cette jeunesse-là dont on parle le plus à propos des violences urbaines ajoute-t-il, celle qui passe entre les mailles de ce dispositif de pédagogie de la citoyenneté qui touche les autres jeunes. Il y a eu une tentative de réagir à cet état de fait, à ce constat qui a été fait dans les années 80. L'apparition d'autres formules associatives qui ont pu être investies par nombre de jeunes en rupture de sociabilité urbaine qui a été favorisée, dès le début des années 80, par l'abrogation en 81 du décret-loi de 1939 qui privait les étrangers du droit d'association. Elle a été confortée par la mise en place d'une politique visant à favoriser la prise en charge par les jeunes de leur propre identité ainsi qu'en témoigne la circulaire de 83. Ce sont des mesures mises en place après l'élection de François Mitterrand. « Vous veillerez à favoriser toutes les initiatives susceptibles de permettre à des jeunes issus des quartiers de devenir les futurs animateurs de projets retenus ». Il y a eu, dans les années 80, une dynamique de production de ce qu'on a pu appeler des associations de jeunes. Cette nouvelle situation a favorisé le surgissement, dans les années 80, de nombreuses associations de jeunes dans les quartiers défavorisés dont les animateurs et les utilisateurs étaient à l'image de la population de ces quartiers, en grande partie d'origine immigrée. Les études réalisées à ce moment-là ont mis en exergue le renouveau du mouvement associatif, en direction des jeunes, qui s'était produit. Il s'agissait d'associations locales, souvent à l'échelle d'une cité, qui n'étaient pas rattachées aux associations classiques de jeunesse, ou à des grandes fédérations nationales. Ce phénomène a trouvé sa légitimité dans la mission qui lui a été assignée, qui était celle d'une fonction de régulation des rapports sociaux, et notamment de représentation, on retrouve la notion de représentativité, d'une jeunesse qui était considérée comme hors jeu. Il y a eu un certain renouveau associatif à ce moment-là, mais il est quelque peu retombé dans les années 90. On va essayer de comprendre pourquoi. Ce renouveau associatif à l'égard des jeunes a posé un certain nombre de questions, notamment quant à la capacité qu'il pouvait avoir à endosser une restauration de la citoyenneté chez les jeunes et de la sociabilité urbaine. Les associations ne sont pas à l'abri de la désaffection de la jeunesse pour la vie associative ou d'un comportement essentiellement consommatoire à l'égard des activités qu'elles proposent. L'une des façons d'utiliser les associations est simplement de consommer les activités sans aller beaucoup plus loin dans l'implication qu'on souhaiterait qui se manifeste. Il est clair qu'à ce moment-là s'est redessinée la configuration du tissu associatif dans les quartiers plus ou moins marginalisés dans le même temps où émergeait une nouvelle conception de la sociabilité urbaine et une nouvelle politique d'intervention. Le principe directeur, je l'ai évoqué tout à l'heure, en a été, de plus en plus, la participation des différentes populations aux actions qui leur étaient destinées et, ce, notamment, dans les sites considérés comme difficiles, ces sites qui bénéficient de dispositions particulières d'actions concertées et qui visent à la restauration d'une citoyenneté délaissée par les habitants. Les mesures qui ont permis ou favorisé la création d'associations par des étrangers ou par des jeunes, en même temps qu'elles luttèrent contre le déclin de la vie associative, ont dénoté la tendance au désinvestissement des formes collectives et institutionnalisées de participation au lien social. C'est bien parce qu'il y avait une désaffection en cours, et notamment de la participation des jeunes des quartiers au lien social traditionnel qu'on a essayé d'y répondre en développant des associations issues de l'immigration ou bien des associations de jeunes qui vont participer à la recomposition de la sociabilité urbaine dans les quartiers. Etaient visés un réinvestissement par la vie associative, une réappropriation du lien social dans les quartiers. Je crois que cette appropriation est loin d'exclure l'utilisation du cadre

traditionnel associatif, le centre social, la maison pour tous, les clubs sportifs etc qui demeure importante, heureusement, dans un certain nombre de quartiers. Mais, ces nouveaux types d'associations, notamment les associations de jeunes, les positionnaient autrement par rapport à l'action associative. Il s'agissait d'une tentative de restructuration, non seulement du tissu de la sociabilité urbaine associative, mais bien des relations traditionnelles des jeunes dans les associations. On était bien dans cette volonté de modifier le rapport des jeunes, et notamment des jeunes en difficulté, aux associations.

Qu'est-ce qu'a permis de montrer notre recherche et notre enquête auprès des jeunes ? On a travaillé sur des associations dans les quartiers populaires d'Avignon, Aix-en-Provence et Marseille. Les utilisateurs des associations présentent, déjà, certaines caractéristiques spécifiques. D'abord, une majorité de garçons. Les garçons sont majoritairement présents dans cette catégorie. Beaucoup sont d'origine maghrébine. Sur les 74 que l'on avait rencontrés, 61 étaient d'origine maghrébine, et, avec un nombre de chômeurs ou d'inactifs peu nombreux au sein du groupe des utilisateurs. Première constatation déjà, lorsque les jeunes sont dans un processus d'essai d'intégration de la vie professionnelle, ils ont tendance à peu fréquenter le cadre associatif. C'est une remarque qui va revenir au travers des interviews qu'on a pu faire de ces jeunes. Très souvent, l'association est perçue, exclusivement, comme un lieu de loisirs. Et, ça entre en contradiction avec la situation de recherche d'emploi, la volonté du jeune d'essayer de s'intégrer dans le secteur professionnel. Quel que soit le quartier dans lequel on est intervenu, on s'est rendu compte que la plupart des jeunes utilisateurs connaissaient globalement l'ensemble du tissu associatif de leur quartier. Pour y être nés, ils ont entendu parler au moins une fois de l'une ou l'autre de ces associations. Ils sont en mesure de les citer même s'ils ne les fréquentent pas. Les associations les plus citées sont celles qui développent des activités de loisirs en général et notamment des activités sportives. Quelles fonctions ces jeunes vont-ils attribuer aux associations de leur quartier ? On a pu en dégager au moins deux. Une fonction, d'abord, d'évasion et de loisirs. Cette fonction d'évasion réside dans la seule offre d'activité de loisirs et de détente. L'association est donc un cadre pour faire un certain nombre de choses, des camps, des sorties, profiter de ces loisirs. Cette première fonction apparaît assez systématiquement dans les interviews de jeunes. Elle apparaît importante, car elle rend possibles deux choses pour les jeunes interrogés. D'abord, elle permet aux jeunes de sortir de leur quartier ce qu'ils mettent en avant. « Ça nous permet de connaître autre chose ». C'est une de leurs revendications majeures. Ensuite, elle leur permet d'avoir une vie d'adolescents qu'ils estiment être normale. Elle permet aussi de sortir relativement de quelque chose qu'ils vivent comme une stigmatisation dans leur milieu habituel de vie. Il ne faut pas mésestimer cette fonction d'évasion de l'association. On peut dire qu'elle permet aux jeunes rencontrés de lutter contre le sentiment de ghettoïsation qui est le leur, sentiment de mise à l'écart qui, lorsqu'il s'exacerbe peut amener un certain nombre d'entre eux à produire des comportements qui seront, par la suite, mis au pilori. Donc, lutte contre le sentiment de marginalisation que ressentent un certain nombre de jeunes qui disent se sentir repérés ou catalogués à partir de leur quartier d'origine, ce qu'ils considèrent comme étant une enclave. Donc, première fonction d'évasion et de loisirs. Deuxième fonction, une fonction que l'on pourrait qualifier de salvatrice. Qu'est-ce que je veux dire par là ? On peut repérer dans les définitions de l'association données par les jeunes utilisateurs rencontrés une fonction salvatrice. Ils disent qu'une association, c'est pour aider les jeunes. Dans ce cas, l'adhésion à cette fonction est unanime chez les jeunes qui en parlent qu'il s'agisse des utilisateurs ou des animateurs. C'est intéressant de voir la présence des éléments d'un même discours chez les utilisateurs et les responsables associatifs. Il me semble que c'est révélateur de la capacité que présentent certaines associations à avoir cette fonction d'intégration dans une structure dont l'objectif est le bien commun. Cette mission d'intégration confiée à l'association revêt un double aspect. D'une part, cette structure joue un rôle préventif par le simple fait qu'elle occupe les jeunes. On l'entend dans le discours même des jeunes, le rôle occupationnel transparaît comme un leitmotiv de l'ensemble des interviews réalisées auprès des jeunes. « Cela permet de faire des choses, de nous occuper ». D'autre part, l'association exerce une fonction d'insertion des jeunes dans la société, une fonction intégratrice. Cette intégration des jeunes telle qu'on peut l'entendre à travers les propos qu'ils évoquent prend des formes variées. Elle va passer par la réalisation d'activités de soutien scolaire ou de recherche d'emploi ou de stage. C'est contradictoire avec ce que disaient certains jeunes tout à l'heure. Mais, elle passe également par un travail de responsabilisation, c'est intéressant. Et, c'est assez fréquent des adolescents les plus âgés envers leurs cadets. Je pense, par exemple, à l'association ACSB implantée à Beisson, un quartier d'Aix-en-Provence. Tous les jeunes interrogés

dans ce quartier fondent l'utilité d'un centre social sur les bienfaits et les bénéfices que les plus jeunes en retirent. Par ses activités, le centre social qui est géré par les jeunes plus âgés, évite aux plus petits, disent les aînés, de traîner dans les rues et de devenir des délinquants. C'est intéressant de voir la façon dont les plus âgés parlent de l'intérêt de l'association pour leurs frères et leurs sœurs, pour éviter de traîner dans les rues. Les jeunes de Beisson ont investi le centre social d'une fonction d'encadrement des plus petits et fondent sa légitimité sur l'objectif d'éviter aux petits de connaître la même galère qu'eux, le même destin que leurs plus grands. A un âge relativement peu avancé, 18, 20 ans ou même 25 ans, on est déjà dans une perspective de lucidité sur sa propre situation sociale et on essaye, pour ses frères et sœurs, d'éviter que les choses se reproduisent d'une façon trop mécanique. Il y a bien construction, je vais conclure là-dessus, d'une identité par rapport à cette fonction salvatrice de l'association qu'il s'agisse d'activités de soutien scolaire, de responsabilisation des aînés à l'égard de leurs cadets. On est dans la production de mécanismes de solidarité. Cette solidarité entre les jeunes ou entre les jeunes et les plus jeunes est un facteur d'ancrage, pour eux, dans leur quartier. A ce moment-là, l'association est moins un passage vers un ailleurs, ce qui était mis en avant dans la fonction d'évasion et de loisirs, que la base d'une organisation des jeunes du quartier, dans leur quartier, qui contribue à définir leur identité territoriale et leur identité de groupe et qui contribue à mettre en avant la sociabilité et la solidarité qu'ils peuvent y trouver.

On avait, comme nous le demandait la fondation de France qui finançait la recherche, essayé d'avancer un certain nombre de préconisations sur ce qu'il aurait été souhaitable de faire pour favoriser cette fonction intégratrice des associations. Comme dans la plupart des travaux sociologiques où on demande de faire des préconisations, celles-ci ne sont pas suivies par manque de moyens et par manque de suivi politique qui fait que le travail de recherche n'est pas directement lié aux politiques, il l'est beaucoup plus indirectement. Donc, la plupart de nos résultats de recherche sont lus par quelques individus. Si on n'arrive pas à les faire publier sous la forme d'un ouvrage en librairie, ça va rester dans les tiroirs des institutions. Donc, on disait un certain nombre de choses qui, bien sûr, n'ont pas été mises en œuvre parce que la Fondation de France en elle-même n'a pas les moyens de le faire. Il aurait fallu qu'il y ait un relais à un autre niveau. Passer par la restructuration de l'environnement associatif, je ne vous donne que les grands titres, susciter des projets, optimiser les procédures de financement et accompagner les associations de jeunes jusqu'à l'autonomie. C'est, peut-être, parce que ce travail n'a pas été fait véritablement que ce mouvement d'associations de jeunes est quelque peu retombé par la suite. Et, je compte sur ma collègue pour m'éclairer sur ce qu'il en est aujourd'hui puisque ça fait une dizaine d'années que je ne travaille plus sur cette question associative. Je vous remercie.

Benoît Michak :

Merci à vous Monsieur Neyrand pour cet exposé assez long. Dans votre propos, vous avez vraiment mis en avant la fonction intégratrice des associations à la fois comme un remède à la fragilisation de certains vecteurs qui permettaient de renforcer le lien social et aussi comme l'expression d'évolution des conceptions de la citoyenneté et de pratiques citoyennes. On va avoir un autre éclairage de la part de Marie sur une recherche action menée par le CRAJEP Picardie où là, peut-être, plus que le rôle que jouent les associations auprès des jeunes, on va interroger le rôle des jeunes dans ces associations.

Marie Lemay :

Tu as bien introduit mon propos, Benoît. Avant d'entrer dans le sujet, je voulais revenir sur certains termes puisqu'on est là pour parler des jeunes pendant trois jours. Qu'est-ce qu'un jeune ? C'est bien aussi de commencer par là. Dans la recherche action, on a commencé par ça. Après, je présenterai la recherche. Sur ce terme-là, on a été accompagné par un sociologue qui nous a aidés à bien déconstruire le concept. Il nous a bien montré qu'être jeune, c'est complètement relatif. Ce n'est pas un terme objectif, une catégorie scientifique. Je pense que je ne vous l'apprends pas. Mais, c'est bien de le rappeler. On n'est pas jeune de la même manière quand on est jeune à Vichy ou jeune à Neuilly. On n'est pas jeune de la même manière quand on est jeune en France ou jeune en Tunisie. C'est une catégorie qui prend différents contenus selon les époques et les sociétés. Je voulais le rappeler. Le chercheur nous disait toujours que nos grands parents n'ont pas eu la même jeunesse que nous. Dans les années 50, on n'était pas jeune de la même manière qu'aujourd'hui. Il faut bien avoir ce décalage à l'esprit parce que la jeunesse n'est pas uniforme. Dans, la jeunesse de l'année 2011, il y a de grandes inégalités sociales entre les

jeunes. Un jeune apprenti boulanger à 16 ans qui va entrer dans la vie professionnelle n'aura pas la même jeunesse qu'un jeune qui va étudier à la fac jusqu'à 24 ou 25 ans qui, lui, aura, peut-être, plus cette période de latence et d'incertitude qui permet un temps de construction de soi. La jeunesse de l'apprenti est réduite puisqu'il entre très vite dans la vie professionnelle.

Comme on est là aussi pour évoquer la place des jeunes dans les associations, quelques données chiffrées tirées de l'INJEP sur la place des jeunes, aujourd'hui, dans les associations. En 2008, il a été relevé qu'il y avait 37 % de jeunes de 18 à 29 ans qui étaient membres d'au moins une association, un taux à peu près similaire au reste de la population française dont le taux est de 38 %. Cette participation des jeunes à la vie associative a augmenté depuis les années 80. Notez aussi que l'association est très attirante pour les jeunes. Un autre chiffre du baromètre jeunesse de l'IFOP en 2010, 66 % des 16/30 ans font confiance aux associations pour changer leur avenir alors qu'ils ne sont que 33 % à faire confiance aux syndicats et 9 % aux partis politiques. Ces chiffres posent question. On pourra en rediscuter après. Quand on regarde ce chiffre que je vous citais tout à l'heure, 37 % des jeunes sont membres d'au moins une association, on voit que les taux de participation des jeunes sont relativement égaux à ceux du reste de la population. Où est la spécificité de la pratique associative chez les jeunes ? On peut se poser la question puisqu'il y a des choses qui sont communes dans la pratique associative aux jeunes et aux adultes. Il y a eu un renouvellement des modes d'engagement depuis 20 ou 30 ans qui touche à la fois les jeunes et les adultes. Dans le monde associatif, il y a aussi des évolutions. On a un recrutement des bénévoles qui est de plus en plus élitiste puisque les associations ont de plus en plus besoin de compétences très précises, très particulières. C'est aussi pourquoi on assiste à une professionnalisation des associations. Les modalités d'engagement associatif ont évolué en général.

Pour entrer plus dans ce qui fait la spécificité de la pratique associative, on l'a vue plus dans la faible représentation des jeunes dans les instances dirigeantes des associations. Des chiffres un peu plus anciens des années 2000/2003, on voit que les jeunes de moins de 35 ans ne représentent que 4 % des présidents d'associations en 2000. Et, dans les présidents d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, on n'avait en 2003 que 5 % des présidents de moins de 35 ans. On voit la spécificité et l'enjeu à ce niveau-là. Comment fait-on pour aider les jeunes à prendre des fonctions à responsabilités dans les associations ? Pour en revenir à la question de la représentativité des jeunes, les jeunes qui s'engagent dans les associations ne sont pas représentatifs de tous les jeunes. C'est vrai aussi pour les adultes qui s'engagent dans les associations puisque la participation associative est assez élitiste là encore. C'est bien souvent le fait des personnes les plus diplômées et les mieux intégrées. Ça rejoint ce que disait Gérard. Les personnes déjà dans le monde professionnel, qui sont diplômées du supérieur, bien intégrées, qui ont un niveau de revenus stables, s'engagent le plus. C'est pareil pour les jeunes. On remarque bien souvent que le niveau d'études est déterminant pour la pratique associative. J'ai posé quelques jalons pour l'introduction. Au regard de ces données-là, il peut être intéressant de voir quel est l'usage spécifique que font les jeunes des associations. Quelles sont leurs attentes propres ? Et, identifier ça nous permettra à nous, acteurs associatifs, mais aussi acteurs des collectivités à mieux favoriser l'intégration des jeunes dans les associations, mais peut-être aussi dans d'autres dispositifs jeunesse.

Je vais entrer vraiment dans notre expérience. Nous avons mené une recherche action. Ça fait deux ans qu'on mène cette recherche sur l'engagement des jeunes dans les associations d'éducation populaire de Picardie. Brièvement sur le CRAJEP, mais vous avez des plaquettes en bas, sur le site du CNAJEP et j'en ai ici si vous voulez, c'est un collectif de 18 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qui se donne pour objectif de promouvoir ces mouvements à l'échelle régionale, d'établir un dialogue avec les partenaires, les pouvoirs publics, d'animer le réseau de ces mouvements via de l'information, des espaces de concertation, d'avoir une implication politique. On essaye d'être force de proposition en matière de politique jeunesse, notamment au niveau du conseil régional de Picardie. Et, on essaye d'accompagner cette réflexion collective sur la place des jeunes. Cette recherche a débuté à la fin 2009. Mon poste a été créé pour mener à bien cette recherche. Quand je suis arrivée, la question était l'engagement des jeunes. Il m'a fallu un peu recadrer les choses et bien définir quel allait être notre sujet parce qu'on ne peut pas parler de l'engagement des jeunes en général. On a bien circonscrit d'abord notre sujet. Il s'agit de parler de l'engagement associatif, donc de la place des jeunes qu'on voit dans les associations du CRAJEP, comment ils prennent leur place dans les activités qu'on propose. On ne parle pas des jeunes en général, on parle bien des jeunes qu'on voit dans les 18

associations. On ne parle pas de toutes les modalités d'engagement, mais bien de l'engagement associatif, c'est-à-dire comment ils prennent leur place. Les objectifs qui sont annoncés pour cette recherche, c'est de valoriser les différents espaces d'engagement que proposent les associations du CRAJEP, d'essayer de mieux articuler les différentes activités proposées dans le territoire. Bien que ces mouvements soient tous réunis au sein d'une coordination, parfois ils ne savent pas vraiment quelles sont les actions menées auprès des jeunes dans les territoires parce qu'ils n'imaginent pas qu'ils pourraient monter des projets ensemble, et d'essayer d'élaborer des propositions en matière de politique jeunesse, ce qui est, peut-être, l'un des points les plus ambitieux. Je n'ai pas dit que, quand on m'a demandé de travailler là-dessus, il a fallu aussi définir une tranche d'âge. C'est assez arbitraire, mais on est souvent obligé d'en passer par là. On a choisi les 15/25 ans, ados confirmés et jeunes adultes. Au fur et à mesure de la recherche, il s'est avéré que c'était plutôt un bon choix puisqu'on a vu dans les échanges avec les animateurs jeunesse que c'est une tranche d'âge qui leur pose problème au sens où ils sont souvent démunis pour proposer des choses, notamment c'est pour les 13/18 ans où souvent pas mal de questions sont posées. Sur la méthode qu'on a mise en œuvre, je parle depuis tout à l'heure de recherche action sans vous la définir. Pour nous, c'était l'idée de faire une passerelle entre la recherche académique puisqu'on est assisté par un sociologue de la fac de Picardie et la recherche que peuvent produire les gens qui sont dans l'action, les animateurs jeunesse, ceux qu'on appelle les praticiens, les gens qui ont une pratique professionnelle et montrer qu'on peut essayer de casser cette dichotomie entre les savoirs experts et les savoirs d'usage, ce qui est pour nous de l'ordre de l'éducation populaire. Toute la recherche est basée sur des allers-retours réguliers entre les échanges que je peux avoir avec le chercheur, lui les échanges qu'il a aussi parfois avec les animateurs et les échanges plus de pratiques professionnelles entre les animateurs. On est dans une approche plus qualitative, dans une sociologie compréhensive où ce qui nous intéresse est le sens que les gens vont donner à leurs actions. On n'est pas trop dans une approche quantitative. On n'a pas cherché à recenser le nombre de jeunes qui s'investissent dans une association, ni le nombre d'activités proposées. On est plus dans une analyse de processus, comment les jeunes le vivent, comment les animateurs le vivent. Sur les partenariats qu'on a montés pour mettre en place cette recherche, on est soutenu par le conseil régional de Picardie, par la DRGSCS via le CDVBA et via aussi une convention qui nous a permis la mise à disposition d'une personne pour réaliser une cartographie. Et, on a une convention avec la fac de Picardie, l'université Picardie Jules-Verne. Cette collaboration avec le chercheur, on pourra y revenir après, est importante pour nous. Elle nous permet de prendre du recul sur nos pratiques, d'avoir un regard plus scientifique sur ce qu'on fait au quotidien. Elle nous aide aussi dans la méthode, la manière d'aller enquêter auprès des jeunes. On ne va pas leur dire « pourquoi es-tu engagé ? » parce que ça ne va pas forcément leur parler. Mais, on va passer par leurs pratiques, « qu'est-ce que tu fais dans cette association ? », faire un détour par les pratiques. Ce sont des petites choses qu'il nous a permis de comprendre aussi. Il y a eu différentes phases. Je ne vais peut-être pas m'attarder trop. On est à la quatrième phase. On ne s'est pas vraiment donné de termes pour se donner la liberté d'expérimenter. Au fur et à mesure des résultats qu'on trouve, on réoriente la recherche. Ça fait deux ans. La quatrième phase est en cours de finalisation. La première, il s'agit de différents entretiens avec les 18 dirigeants des 18 associations, souvent les directeurs régionaux des associations plus que les présidents pour comprendre où était le problème pour eux dans l'engagement des jeunes, ce qui faisait problème pour eux, ce qu'ils entendaient par le fait d'être jeune et de s'engager, comment ils définissaient l'engagement associatif. C'était la première phase. Ensuite, on a fait un recensement des activités que proposaient nos 18 associations aux 15/25 ans sur le territoire, ce qui nous a permis d'élaborer une série de cartes pour voir notre présence sur le territoire et voir si on ne pouvait pas créer des synergies entre les différentes actions. La troisième phase a été beaucoup plus longue, elle a duré 10 ou 12 mois, d'échanges de pratiques avec les animateurs jeunesse, des personnes bénévoles ou professionnelles qui travaillent auprès des 15/25 ans. On a créé un groupe par département. La région Picardie, c'est trois départements. On avait trois ateliers départementaux d'échanges de pratiques. Une dizaine d'animateurs y participaient. Les réunions avaient lieu tous les deux mois à peu près. Ça a duré 10 mois, là encore avec des allers-retours réguliers avec le chercheur. Je faisais la médiation avec le chercheur pour lui faire part des échanges qu'on avait avec les animateurs, des difficultés qu'ils faisaient remonter. En général, ça a été des espaces très appréciés puisque les animateurs ont peu le loisir de se poser sur leurs pratiques, de réfléchir, de mettre entre parenthèses le travail pour réfléchir à leurs pratiques. Pour la quatrième phase, en lien avec l'université, des étudiants chercheurs nous ont assistés et ont

choisi comme terrain d'études trois de nos associations et sont allés directement enquêter auprès des jeunes pour recueillir leur parole et leur demander quel était leur parcours dans l'association qu'ils fréquentent, pourquoi ils fréquentent cette association, ce qu'ils en retirent, ce que ça crée chez eux d'être dans cette association. Là, on est dans une enquête qualitative sur la base de récits de vie assez intéressante. J'ai les premiers résultats de cette quatrième phase. J'en parlerai un peu, mais elle est en cours de finalisation et il faudra attendre encore deux mois pour avoir les résultats définitifs. J'en parlerai un peu. Quelle leçon a-t-on retirée de ces deux années d'expérience ? D'abord, je le disais tout à l'heure, ça fait toujours du bien de prendre du recul sur ses pratiques. On ne le fait peut-être pas assez. Ça permet de remettre un peu en question certains usages que peuvent avoir les jeunes de nos associations, certaines pratiques qu'on a en tant qu'animateurs, remettre peut-être aussi en question les projets associatifs, en tout cas de questionner leur pertinence et leur adaptation aux enjeux actuels. C'est ce qu'on retire comme bénéfice de cet échange avec l'université. Ensuite, sur la question des représentations, c'est-à-dire la manière dont les animateurs ou les jeunes perçoivent leur participation en association ou leur engagement associatif, ce qui est intéressant, vous vous en doutez, je ne vais pas vous l'apprendre, c'est qu'il y a un gros décalage entre la perception qu'on les dirigeants associatifs de l'engagement associatif et la perception des jeunes. Quand on interroge les dirigeants comme je l'ai fait, les dirigeants des associations, les cadres et les animateurs jeunesse, il ressort souvent que s'engager c'est le fait d'être acteur, prendre des responsabilités, devenir un citoyen averti, s'inscrire dans un projet collectif. On est dans des formulations un peu abstraites qui paraissent un peu reconstruites aussi avec la pratique, qui sont dans les projets associatifs bien souvent. C'est assez intéressant. Petit exemple, quand on demande à ces cadres associatifs quelle est la marque d'engagement, ce qui révèle, pour eux, un engagement dans les mouvements d'éducation populaire, bien souvent c'est le BAFA qui est cité comme la première marche pour un engagement vers un mouvement d'éducation populaire, c'est un peu le rite initiatique, on l'a appelé comme ça avec les animateurs, la première porte pour s'engager ensuite dans l'éducation populaire. A l'inverse, les jeunes, eux, on le voit dans la dernière enquête que je mentionnais tout à l'heure, et ça rejoint ce que disait Gérard, *les jeunes viennent chercher*, avant tout, dans les associations, ils ne parlent pas d'engagement ou de citoyenneté, ils parlent d'abord d'espace de rencontre, d'échange « ça me fait plaisir parce que je retrouve les copains, qu'on se retrouve tous au local jeunes ». L'association est d'abord vue comme un espace de sociabilité, de convivialité, un moyen d'être dans l'entre soi qui est très important pour la construction de l'identité chez les jeunes. C'est aussi vu comme un espace d'expérimentations, c'est-à-dire qu'ils viennent chercher, vous le disiez aussi tout à l'heure, de nouvelles activités, une ouverture vers des activités qu'ils n'ont jamais pratiquées, la relation aux autres. Ils ont besoin de découvertes et d'échanges. Quand on questionne un peu plus les jeunes qui sont bénévoles, qui ont déjà une pratique associative pas seulement liée à une activité comme les cours de guitare ou de théâtre, qui donnent de leur temps pour l'association, le discours évolue un peu. Ils vont mettre en avant que leur engagement associatif leur permet d'être utiles, reconnus, de trouver leur place dans la société au regard des autres, dans le quartier quand on est investi dans une association de quartier. Ce qui apparaît aussi prégnant, c'est qu'ils envisagent aussi cette expérience associative comme un apprentissage de la vie professionnelle. On apprend à prendre des responsabilités, à monter des projets. On apprend l'autonomie. Ça rejoint plusieurs études, notamment de France bénévolat qui ont montré que la recherche d'acquisition de compétences est une des raisons de l'engagement cité à 28 % par les 18/24 ans, bien plus que chez les adultes. On voit bien qu'il y a un décalage assez important entre les perceptions des adultes et des jeunes. Je reviens au BAFA parce que l'exemple est assez parlant. Chez les animateurs jeunesse eux-mêmes et les jeunes aussi reconnaissent que quand ils ont passé le BAFA, ils ne pensaient pas à l'engagement militant, à la citoyenneté. Ils pensaient d'abord que cela leur ferait un petit job d'été rémunérateur et sympathique, et que ce n'est qu'après plusieurs années d'expérience en tant qu'animateurs où on se rend compte de ce que ça peut apporter, après ces plusieurs années-là on se rend compte qu'il y a peut-être une dimension qui va au-delà du simple bénéfice pécuniaire. Le décalage est assez marquant entre les perceptions des adultes et des jeunes. ce qu'on a retiré au-delà de ce regard différent sur l'engagement, c'est aussi que l'engagement ne peut pas être le critère préalable à l'adhésion des jeunes. Ils ne viennent pas d'abord pour s'engager. On ne peut pas leur demander d'emblée leur demander de s'engager dans un projet. Il y a un parcours d'engagement. Avec les animateurs, on l'a bien travaillé. On a même fait une esquisse de parcours d'engagement dans laquelle on montre bien qu'on ne s'engage pas du jour au lendemain, qu'on ne peut pas être dans

l'injonction à l'engagement, que c'est d'abord en pratiquant une activité dans l'association, en étant d'abord, parfois, simple usager qu'on va se rendre compte ou pas, parce que parfois on reste usager, parfois on peut aller au-delà, se rendre compte que ça nous apporte déjà un espace d'échanges et de convivialité, que ça nous permet de participer à des activités avec d'autres personnes, de rencontrer d'autres personnes. Il peut y avoir une prise de conscience d'une sorte d'engagement, qui, si l'engagement se poursuit, peut se transformer en prise de conscience de valeurs, de revendications. « Je me sens acteur de la société. J'ai envie de m'investir encore plus ». Je vais donner l'exemple d'un jeune qui vient dans une association d'éducation populaire pour des cours de théâtre et qui se rend compte qu'il peut s'engager aussi en tant que bénévole dans l'association. Ça l'intéresse. Il est accompagné par un animateur qui le pousse un petit peu. Peut-être que son engagement va se pérenniser et qu'un jour il entrera au CA de l'association. Voilà pour donner un peu cette idée du parcours qui est, bien entendu, très complexe. Il peut y avoir, ça aussi on l'a bien relevé, à chaque fois des sorties. Le regard qu'on a c'est surtout sur les jeunes qui sont toujours dans les associations. Mais, il y a énormément de jeunes qu'on perd, entre guillemets, qui sortent du parcours d'engagement qu'on a identifié. On n'y peut rien. Il ne faut pas porter de jugement là-dessus, non plus. Je vais peut-être m'arrêter là.

Benoît Michak :

Sans plus tarder, je vais vous passer la parole pour d'éventuelles questions, et comme je le soulignais tout à l'heure, peut-être des témoignages sur des pratiques que, vous-mêmes, vous avez menées.

Guillaume Sola, Président de l'association JOC de Rouen :

Guillaume Sola de la JOC de Rouen. Je voudrais dire deux choses, une surprise et une contradiction. Je suis surpris par les 5 % des jeunes représentants d'associations. A la JOC, tous les dirigeants d'associations nationales, même internationales, ont moins de 30 ans. Pour moi, ce qui fait notre force, c'est qu'on laisse la place aux jeunes. ce qui me pose question c'est de savoir si les dirigeants d'associations veulent laisser leur place. C'est une autre question. Il y a des règles pour que tous les deux ans ou un an selon les associations, on renouvelle leur bureau. C'est l'expérience des jeunes qui doit être prise en compte. L'esprit de contradiction est sur ce que tu as dit, Marie, que pour les personnes la première preuve de militantisme était le stage BAFA. Je suis contre ça. Pour moi, la première chose pour faire preuve qu'on soutient une association ou qu'on milite dans une association, c'est l'adhésion. C'est la première preuve de militantisme en France. Pour moi, le stage BAFA est un complément pour travailler dans l'animation ou des réglementations qui sont demandées. C'est tout ce que j'avais noté. Merci.

Samuel Brunet, Chargé de la politique jeunesse au Conseil général de Haute Loire :

Bonjour. Je m'appelle Samuel Brunet. Je suis chargé de politique jeunesse au sein du Conseil général de la Haute-Loire. Je me permets de me faire le relais d'une initiative que vous connaissez peut-être qui s'appelle l'UVA, l'université de la vie associative. C'est une composante de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Ça fait 15 ans que ça existe. Elle s'est déclinée depuis une bonne dizaine d'années dans trois sites décentralisés dont deux correspondent à des sites de l'IUT, Montbrison dans la Loire et Roanne également sous-préfecture de la Loire. Une initiative plutôt originale est celle d'avoir aussi un site décentralisé de l'UVA au sein d'une MJC en Haute-Loire, la MJC d'Espally-Saint-Marcel qui est un faubourg du Puy-en-Velay, la ville préfecture. L'UVA a vocation à former les cadres des associations au sens dirigeants, trésoriers, présidents et autres postes de bureau et s'adresse à tous les types d'associations. C'est pour ça qu'en Haute-Loire on a réussi à avoir cette décentralisation de l'UVA qui est un label reconnu par l'université Jean-Monnet. On l'a eue grâce au dynamisme de la directrice de la MJC qui est une militante de longue date et la situation de la MJC lui est due, en grande partie. On soutient cette UVA par des subventions publiques puisqu'on fait partie du comité de pilotage. Là où ça devient très intéressant, c'est que, grâce à l'UVA, il y a également un volet recherche. On a pu déterminer en lien avec la DDCSPP plusieurs choses. La première, c'est que la Haute-Loire est un territoire particulier à bien des égards puisqu'on a 25 % de plus de créations d'associations que la moyenne nationale. Sur une population de 235 000 habitants, on a 8 000 personnes qui sont directement salariées d'une association. Ça fait des chiffres assez intéressants. C'est 3 % pour nous de la population. Ce n'est pas rien. L'UVA a vocation à aider ces associations à pérenniser leur action, à formaliser ce qui est statuts, demandes de subventions publiques etc parce qu'on se rend compte

que, pour beaucoup d'associations très locales, on a trois personnes, phare ou nécessaires, dans une association, pour la création d'une association et qu'elles n'ont pas du tout l'habitude simplement de paperasse, de demandes de subventions, de création des statuts etc. On retrouve des choses qui arrivent dans les bureaux des services du conseil général assez loufoques. Il n'y a pas de projet, pas de montant, rien. Pour ce genre de choses, l'UVA a vocation à les aider à les formaliser. Où le constat est un petit peu amer, c'est que, dans les modules de formation de l'UVA, il y a également une partie pour les jeunes associatifs. Et, malgré l'importance des associations de jeunes en Haute-Loire, il n'y a encore pas ce public pour être formé au sein de l'UVA. C'est un constat un peu amer fait par la directrice depuis plusieurs années. Cette antenne UVA en Haute-Loire date de 2007. On est dans une phase de pérennisation de l'action parce qu'il a fallu se faire connaître et développer cette action de formation. On a également, depuis l'an dernier, la possibilité de former au certificat de gestion associative qui est un certificat reconnu par l'université Jean-Monnet comme un diplôme à part entière. C'est aussi un plus. On a eu 12 diplômés dans la promotion 2010/2011. C'est une formation de 8 mois avec un gros travail de formation type cours de fac. C'est assez important.

Benoît Michak :

Permettez-moi une question. Qu'est-ce qui fait que les jeunes ne font pas le module de formation dont vous parliez ?

Samuel Brunet, Chargé de la politique jeunesse au Conseil général de Haute Loire :

Il y a peut-être un premier problème de publicité. Ce n'est pas le coût. C'est gratuit pour les moins de 25 ans. Problème de disponibilité également. Ce sont des modules de formation qui se passent à 19h 30. Ce n'est peut-être pas la meilleure solution pour un lycéen ou un étudiant. On est un département rural. Il y a un IUT, mais il n'y a pas de centre universitaire en tant que tel. C'est peut-être aussi là où le bât blesse. Il y a plusieurs raisons qui peuvent l'expliquer, un territoire très éclaté, des zones très enclavées. Même si on est une association dans un tout petit village à 20 kilomètres de la première grosse ville, il y a des difficultés de déplacement. Par contre, le secteur associatif est vraiment très important. Je suis bénévole dans deux associations, dans deux villages séparés. Dans un des villages de 3 500 habitants, il y a 65 associations pour tous les sujets. C'est assez impressionnant. Entre les comités de jumelage, les associations sportives, les associations de loisirs type dentelle ou couture, on a un tissu impressionnant qu'on essaye de temps en temps de fédérer.

Véronique Schmitt, Adjointe au Maire de Saint Priest :

Bonjour. Véronique Schmitt, adjointe au maire à Saint-Priest, à côté de Lyon. Un témoignage sur la place qu'on laisse ou qu'on ne laisse pas aux jeunes dans les associations. A Saint-Priest, il y a une MJC. Il y a trois ans, lors de l'assemblée générale de cette MJC, il y avait une initiative du conseil d'administration de faire intervenir une association de théâtre forum avec l'objectif de faire entrer au CA des jeunes qui fréquentaient, en tant qu'usagers, l'association. C'était vraiment ce que souhaitait le conseil d'administration. Donc, intervention de ces acteurs du théâtre forum. Il y avait des jeunes dans la salle. Les effets opèrent de manière assez immédiate. Trois jeunes de 19 à 21 ans se déclarent en fin d'assemblée générale pour entrer au conseil d'administration. Donc, assez bluffant, l'effet. Immédiatement après, fin de l'assemblée générale. Les nouvelles personnes élues au conseil d'administration se retrouvent pour s'organiser plus ou moins et voir comment ça peut prendre forme dans l'année à venir. Là, on a deux clans. Il faut dire ça comme ça. J'y étais, c'est vraiment de ça dont je témoigne. Deux clans, les vieux, les jeunes. Les vieux, c'est caricatural, mais c'est la réalité, commencent à grogner et à dire « ce n'est pas le tout d'être volontaires, maintenant il va falloir venir ». Très engageant. Et, ce qui m'étonne à ce moment-là vraiment, moi au même âge un truc comme ça, je balançais une grosse vanne et je me barrais directement, donc ils restent et ils restent polis et gardent le sourire. Étonnant. Deuxième chose, il fallait se mettre d'accord sur les réunions formelles du conseil d'administration, les réunions du bureau en fait. Ces jeunes, non seulement, se déclarent, mais veulent prendre des responsabilités dans ce conseil d'administration, donc sont trésorier adjoint, vice-président. Donc, il faut se mettre d'accord sur les réunions de bureau. Les habitudes étaient que ce bureau, essentiellement composé de retraités, se réunissait le mercredi en fin de matinée. Parmi ces jeunes, il y avait un lycéen, un jeune actif et je ne sais plus trop ce que faisait le troisième, je crois qu'il était à la fac. Donc, le mercredi 11 heures, mission totalement impossible pour être présents. Ils signalent que ce n'est pas possible

pour eux. Résultat : quand s'est réuni le bureau, pendant encore un an ? Le mercredi à 11 heures. Donc, impossibilité pour eux d'être présents. Assemblée générale de l'année d'après « quand on s'engage, il faut s'engager jusqu'au bout. Ça ne suffit pas de lever le doigt pour dire qu'on veut être membre du CA ». En tant qu'élue à la jeunesse, j'avoue que ça m'a mise en grande distance avec cette association strictement financée par la ville. Et, si je ne m'étais pas retenue, je disais « c'est bon, les centaines de milliers d'euros investies dans cet équipement, je propose qu'on les retire ». Mais, il faut garder la tête froide et se dire que c'est un état des lieux, qu'on va essayer de faire avancer les choses. C'est ça la politique. Mais, il faut bien s'accrocher.

Benoît Michak :

Là encore, juste une question. Est-ce qu'en tant que collectivité, vous aviez imaginé de mettre en place des actions pour permettre d'accompagner la prise de responsabilité des jeunes en lien avec les associations ? Ce n'est pas d'imposer aux associations, en interne, des actions de votre part. Cela aurait pu aussi vous interpeller et vous dire qu'il fallait peut-être agir en faveur de l'engagement des jeunes.

Véronique Schmitt, Adjointe au Maire de Saint Priest :

Très bonne question. Saint-Priest, ville de 43 000 habitants, dans la banlieue est de Lyon entre les Minguettes et Vaulx-en-Velin, un croissant relativement connu des médias. Il a trois ans, quand on a été élu, c'est mon premier mandat, il y a une forte proportion de jeunes, vous l'imaginez bien, à Saint-Priest, il n'y avait pas de conseiller municipal, ni d'adjoint à la jeunesse. Je suis la première. C'est assez symptomatique. Il n'y avait pas, non plus, de service jeunesse. Il y a une volonté politique de s'intéresser autrement à la jeunesse. Mais, tout ça est en train de se construire et la question de l'accompagnement des jeunes commence à être mise en œuvre. On a une pépinière d'initiatives et de projets. Des choses se mettent en place, se mettent en œuvre. Je ne veux pas décliner ici l'inventaire de tout ce qui est fait. L'initiative politique, elle-même, à ces jeunes. On est trois élus. Je suis adjointe. Il y a deux conseillers municipaux avec moi. Un vrai signal a été envoyé à la population. Mais, on n'a pas assez de recul, même si c'est le secteur de la ville qui s'est le plus développé en trois ans, objectivement, que ce soit dans les intentions politiques ou dans les mises en œuvre d'actions. Maintenant, il faut que ça s'installe, se pérennise pour qu'on puisse en mesurer les effets. On a le sentiment que les choses bougent, que les jeunes se sentent, petit à petit, mieux dans la cité. Ceci dit, c'est fragile. Il faut rester humble. Et, on verra dans quelques années.

Christiane Mérel, Directrice du service jeunesse SIVOM Canton de Cognin :

Christiane Mérel. Je suis directrice d'un service jeunesse dans un SIVOM en Savoie. Je voulais rebondir sur les propos de Gérard Neyrand. J'ai lu une récente enquête relatée dans Le Monde à propos de la ville de Clichy-sous-bois. Une équipe de sociologues est allée faire des enquêtes dans ces territoires qui montrent que les associations de type communautariste ont réinvesti ce territoire. Et, l'hypothèse était qu'elles occupaient l'espace laissé vacant par l'État et tout son pendant idéologique, l'idée républicaine. Je voulais avoir votre avis sur ces constatations.

Gérard Neyrand :

Comme je le disais tout à l'heure, la dynamique qui avait été mise en place est retombée. Elle n'a pas été suivie, notamment au niveau institutionnel. On a assisté à un mouvement de repli dans les territoires qui a favorisé le développement des associations communautaristes comme étant un autre type de réponse à un certain malaise particulièrement présent dans ces quartiers. On voit bien que, depuis la fin des années 90, il y a le développement d'une autre pratique associative qui se substitue à la marche du fonctionnement citoyen habituel des associations en France. Ça pose question. Ça pose question doublement, et notamment sur l'incapacité que les institutions ont eue de poursuivre l'effort qu'elles avaient commencé à réaliser en ce sens et qui a été abandonné dans les années 90.

Fanny Webre, Chargée de mission Politique de la Ville en Mairie de Rennes :

Fanny Webre, chargée de mission politique de la ville à Rennes dans un quartier prioritaire. J'avais des éléments de précision à demander à Monsieur Neyrand concernant son enquête. Dans quelle tranche d'âge se situaient les jeunes interviewés ? Et, à quelle date l'enquête a-t-elle été réalisée ? Et, dans les années 80, vous avez émis le constat que les associations historiques ne s'adressaient

pas aux jeunes et aux personnes d'origine immigrée et que des dispositions gouvernementales permettaient, à un moment donné, d'impulser une nouvelle dynamique et un développement associatif. Dans l'exposé, on a le sentiment d'une sorte de scission entre deux associations, les associations historiques et les associations nouvelles qui se développent. Est-ce que vous avez pu analyser ou faire un lien entre les interactions de ces deux types d'associations ? La ville de Rennes a développé des conventions avec les associations implantées dans les quartiers qui sont des associations historiques. Et, nous avons fait le choix de mettre un objectif spécifique à certaines de ces associations pour accompagner le développement et la structuration des associations jeunes dans le territoire. C'est expérimental. Et, je voulais avoir votre point de vue sur cette question-là.

Gérard Neyrand :

Il y a plusieurs questions. La première, comme je disais, cette recherche est assez ancienne puisqu'elle a été rendue en 93, donc c'est 91, 92. Les interviews auxquelles je fais référence, c'est des jeunes de 13 à 18 ans. C'est cette tranche d'âge qui a été interviewée. C'est intéressant ce que vous dites parce que je n'ai pas vraiment dit qu'il y avait une scission entre les deux types d'association, certaines plus historiques, plus classiques comme les MJC, les centres sociaux et d'autres qui étaient plus des associations nouvellement créées dans cette dynamique offerte par la nouvelle législation. Ce n'est pas qu'il y a eu opposition entre les deux puisque les relations entre les deux sont tout à fait possibles. Et, d'ailleurs, un certain nombre de jeunes qu'on a interviewés participaient aux deux logiques associatives. Mais, ce qu'il est peut-être important de voir, c'est qu'avec l'accentuation de la régionalisation, le local a de plus en plus d'importance. Et, il est tout à fait possible que, dans des territoires comme Rennes, comme les territoires municipaux ou les territoires départementaux se développent des logiques qui font que le cadre associatif et notamment le soutien à des initiatives de jeunes pour la création d'associations est très diversifié dans l'ensemble du territoire français. Il n'y a pas d'homogénéité. dans la mesure où il n'y a pas d'impulsion au niveau de l'Etat, le relais peut être pris localement de façon plus ou moins efficace. C'est, je crois, le sens de votre témoignage. Donc, c'est tout à fait important que, du point de vue du local, cette problématique soit relayée par les instances locales.

Didier Boudonnat, Président de la fédération Ligue de l'enseignement de l'Allier :

Didier Boudonnat, président de la fédération de l'Allier de la Ligue de l'enseignement. Ce qui me gêne, c'est, quand on parle de jeunes en difficulté, on parle forcément de jeunes des quartiers. On est dans un département, l'Allier, fortement rural. C'est vrai que l'étude commence à dater un petit peu. Mais, depuis cette date-là, on trouve dans le milieu rural beaucoup de jeunes autant en difficulté que dans les quartiers. Il y en a moins au kilomètre carré, mais il y a autant de difficultés. Est-ce qu'il y a eu une étude sur ceux-ci ? Et, une question à Marie Lemay. Quand vous dites que vous avez interrogé plutôt les directeurs d'associations, les animateurs, vous vous êtes adressés aux associations départementales ou bien vous êtes allés plus aux locales ? C'est une réflexion sur ce que disait Madame sur les mentalités des acteurs des associations. Au niveau départemental, on a des valeurs, on a un certain nombre de principes à défendre qui, malheureusement, ne sont pas forcément mis en œuvre au niveau local.

Gérard Neyrand :

Vous avez raison de dire que tous les jeunes en difficulté ne sont pas dans les quartiers. On sait qu'il y a, grosso modo, 17 % de jeunes qui sortent sans diplôme de l'Education nationale qui sont dans une logique d'échec scolaire. Dans les quartiers, la proportion de ces jeunes est très importante. Bien évidemment, il y en a ailleurs, notamment en milieu rural. Vous avez raison d'évoquer le fait qu'il y en a, peut-être, aujourd'hui, de plus en plus, que la précarité se généralisant, elle touche l'ensemble de l'espace social.

Marie Lemay :

Pour répondre aussi à cette question avant de répondre à celle que vous m'avez posée, la Picardie est un territoire à dominante rurale. Nos associations sont plus présentes, on peut aussi le regretter, soit dans les grosses agglomérations, soit en zone rurale que dans les quartiers. Nous sont remontés pas mal de problèmes liés aux jeunes des villages où il y a des gros soucis de mobilité, d'ouverture aussi puisqu'ils n'ont pas les moyens de s'évader, manque d'équipements culturels, éloignement des centres où on peut trouver les équipements culturels ou sportifs. On parle souvent des jeunes qui traînent dans les cages d'escalier. On avait fait un parallèle avec les

jeunes qui traînent sous l'abri bus du village en disant que les problèmes étaient les mêmes et que c'était deux jeunes qu'on ne voulait pas trop voir et que, souvent, on ignorait un peu, qu'il y avait pas mal de préjugés aussi là-dessus. Pour répondre à votre question sur les directeurs que j'ai interrogés, ce sont des directeurs d'associations régionales, donc plutôt un regard un peu éloigné du terrain malgré tout, même si eux ne le souhaitent pas. Mais, de fait, ils sont un peu éloignés des problématiques de terrain. C'est pourquoi, aussi, ils ont voulu mener cette recherche, pour se réancrer sur les problématiques de leurs acteurs de terrain, tandis que les animateurs de nos réseaux qui ont participé aux ateliers étaient beaucoup plus des acteurs de terrain, des acteurs qui travaillent dans les MJC. Ils sont en direct avec des publics, des actions concrètes de formation de BAFA, d'animation de centres de loisirs. En général, c'était des acteurs locaux. Pour répondre à ta question, Guillaume, sur l'adhésion puisque je n'avais pas répondu tout à l'heure, quand je disais que le BAFA était cité un peu comme la première marche vers un engagement associatif, c'est leur point de vue. J'ai un peu globalisé, mais ça ressortait. C'est le point de vue des cadres. On peut en discuter. Ça me fait penser à une question qu'on avait eue au sein du CRAJEP quand on avait pensé recenser les jeunes qui sont dans nos associations. On s'était demandé ce qu'on comptait. Est-ce qu'on compte les gens qui ont une adhésion ? Est-ce qu'on compte les gens qui viennent à une activité, mais qui n'ont pas pris la carte ? Les usages associatifs sont très divers. C'est ce qui rend difficile de voir où sont les jeunes et ce qu'ils font dans l'association. L'adhésion n'est pas forcément la marque d'un engagement. On peut en discuter.

Gérard Neyrand :

Ça dépend beaucoup des associations. Si on prend l'association sportive, l'adhésion pour participer à un match, à une équipe, c'est autre chose que les associations où l'adhésion envoie à un engagement dans le fonctionnement associatif comme la vôtre. Il y a une telle diversité du secteur associatif que c'est difficile de parler en général.

Marie Lemay :

Même dans l'éducation populaire, on n'est pas unanime sur la question de l'adhésion associative. Il y a des usages différents. Parfois, l'adhésion est obligatoire pour pratiquer une activité alors que, dans d'autres cas, elle va être le fruit d'une démarche de réflexion sur ce qu'on cherche dans cette association, sur son engagement dans cette association.

Yann Blot, Délégué départemental vie associative à la DDCSPP de l'Allier. :

Bonjour. Yann Blot, délégué départemental à la vie associative du département de l'Allier. Témoignage réaction, un peu les deux. Lorsque vous parliez de l'étude, elle est très intéressante, elle répond à ce que les municipalités, même la politique de la ville au sens ministériel voulaient entendre et voulaient prévenir dans les quartiers, vous avez parlé de quartiers sensibles, je dis quartiers stigmatisés dans notre rôle de conseillers techniques parce que quartiers nord, quartiers sensibles, quartiers défavorisés. Lorsque vous avez travaillé ce genre d'étude, je travaillais en région PACA, en particulier dans les quartiers qu'on appelait quartiers nord de Marseille, et où le même type d'étude avait été fait sur la région. La volonté était très claire, c'est insérer les jeunes, la paix sociale, créer des associations de jeunes dans des quartiers et autres. Mais, la région PACA est assez vaste et si, ça, on pouvait le reproduire dans le Var et les Alpes-Maritimes, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, ce n'était pas du tout le cas. Les besoins étaient totalement différents. C'était la ruralité. C'était la difficulté des jeunes d'aller vers les villes, Manosque, Digne, et de créer une vie parce que, localement, ils n'avaient rien, pas de MJC, pas de centre social. Rien n'existait. Les fédérations, peu à peu, sont venues pour ne pas les citer, Léo Lagrange et les fédérations des foyers ruraux qui ont développé des actions et des foyers de jeunes parce que la première demande était le loisir, se retrouver entre eux, pouvoir échanger, avoir un local, ne serait-ce que ça dans un petit village où il n'y a pas grand-chose et, après, pouvoir sortir. C'était la même démarche que dans un quartier où vous dites qu'ils veulent sortir. Eux aussi voulaient sortir de leur village pour aller voir autre chose et pouvoir participer à des activités auxquelles ils ne pouvaient pas participer parce qu'il n'y avait rien ou alors c'était très loin ou très compliqué, pas de comité d'entreprise non plus. C'est la première réaction. J'ai eu le même constat, quand j'ai changé de région, en Rhône-Alpes, en Isère et dans la Bresse. Là, c'était pareil. Les problématiques de l'Isère et en particulier de Grenoble n'ont rien à voir avec les problématiques rurales, comme disait Didier Boudonnat. Dans la Bresse où il y a eu beaucoup de pertes d'emplois dans des usines qui ont fermé, la grosse demande des jeunes était de pouvoir,

un, aller vers le loisir, deux, avoir une intégration, une formation, un emploi. Donc, les associations, c'était soit les associations support qui les aidaient à se socialiser, soit les associations qui pouvaient permettre d'aller vers le loisir et de se changer les idées, de sortir. Dans la structuration des jeunes en devenir, en témoignage sur l'Allier, ce que j'ai trouvé dans ces trois régions et ailleurs parce que j'ai pas mal bougé, c'est une redondance depuis les années 80 qu'on retrouve actuellement, même si la société et les activités ont évolué, c'est, d'abord, on vient dans une association parce qu'on a, pas forcément un projet, mais un besoin d'activité, un besoin entre guillemets, pas péjoratif, parce qu'on le met de plus en plus dans nos activités, de consommation. Quelque chose nous plaît que ce soit sportif ou culturel ou éducatif. On vient voir une fois, deux fois. On a un copain, peut-être, qui est dedans et qui dit d'y aller. Et, le jeune vient. Et, il prend simplement son adhésion parce que c'est obligatoire, parce qu'il faut une licence, une assurance ou parce qu'il faut faire fonctionner l'association culturelle ou autre. Dans ce cas-là, il pratique et peut-être, un jour, plus tard, il viendra vers l'adhésion, vers le volontariat. On s'est posé la question. Est-ce qu'il y a des jeunes qui s'engagent ? Oui, une étude du service civique vient de sortir au niveau national, mais on a le même constat. C'est quand on demande aux jeunes pourquoi ils ont été volontaires, ce n'est plus le même engagement, c'est un engagement volontaire, ça n'a rien à voir avec le bénévolat, sur 79 % de réponses « parce que j'avais besoin d'argent, ça me fait un petit pécule, même si ce n'est que 500 euros, c'est toujours ça ». C'est intéressant comme réponse. J'entendais parler, tout à l'heure, du BAFA. Le BAFA a été longtemps considéré par les conseillers techniques, mais par les animateurs aussi, comme la première marche vers la vie associative et vers la responsabilité. Oui et non. C'était un job qui permettait pendant les vacances d'avoir de l'argent. On découvrait la profession d'animateur. Et, certains, effectivement, allaient vers de l'engagement associatif. Ce n'est plus tout à fait vrai. Si la durée de vie à cette époque où vous parliez de l'engagement du BAFA, c'était deux ans à deux ans et demi, trois ans, actuellement, la durée de vie du BAFA est entre 6 mois et moins d'un an. Cela veut dire qu'ils font un séjour de vacances pendant l'été, parfois un peu plus à la Toussaint où à un autre moment et ils disparaissent. Certains font le stage pratique et ne vont même pas à la fin. On le sait grâce à un logiciel national GAME qui permet d'évaluer ça. On est très surpris de ces résultats. Mais, en même temps, c'est une évolution. Le témoignage sur l'Allier, département très rural, est-ce qu'on peut le généraliser ? Je ne sais pas. Lorsque j'ai pris la fonction de délégué départemental de la vie associative, avant je travaillais en région, à Clermont, l'Allier, comme on m'a dit, c'est le Bourbonnais. On quitte l'Auvergne pour le Bourbonnais et les gens y sont très ancrés, mais, en même temps, ils fuient. Ils fuient l'Allier. Il y a une perte énorme de jeunes en particulier, mais de moins jeunes aussi. On cherche à comprendre pourquoi. Le tissu et la vie associative de l'Allier sont très riches, plus de 8 000 associations, mais très vieillissantes à plus de 80 % et où les jeunes ont du mal à créer. Il y a trois juniors associations dans le département. Il y a des conseillers municipaux jeunes. C'est une pierre à l'engagement citoyen. C'est très intéressant de passer par là aussi. La réflexion, la première étude a été de faire un état des lieux général des associations, mais aussi des bénévoles eux-mêmes et de voir, c'est la troisième partie qui n'est pas finie, où en sont les jeunes dans cet engagement. On s'aperçoit qu'en milieu rural, d'abord, ils ont besoin d'activités, soit quelque chose existe et ils y adhèrent, mais ils n'y adhèrent pas forcément pour participer à la vie associative, mais pour, eux, avoir quelque chose et du lien en même temps. C'est ce qu'on appelle avec des collègues, au niveau national parce que les **DDER** depuis deux ans, on arrive à se réunir au niveau national et échanger, ce qui n'existait pas avant, c'est un plus, on est dans une génération post-it. Qu'est-ce qu'on entend par là ? C'est « je viens dans cette association. Ça m'intéresse un peu. J'y reste un mois, deux mois, trois mois. Je passe à une autre ». Et ainsi de suite. « Peut-être qu'un jour, je prendrai l'engagement, mais, pour l'instant, je n'en ai pas envie. J'ai envie de traverser et je ne vais pas plus loin ». Les freins sont énormes. Dans l'enquête menée, à peu près 73 %, je ne l'ai pas sous les yeux, mais plus de 70 % des jeunes répondent qu'il y a un barrage au niveau du conseil d'administration par les anciens. Il n'y a pas de tutorat. Il n'y a pas d'accompagnement. Lorsqu'ils veulent proposer un projet ou une activité, on les regarde de haut, c'est compliqué, il faut faire ci, il faut faire ça. Vrai de la part de l'administration peut-être, faux à l'intérieur de l'association qui pourrait accompagner. Certains le font. Pour répondre à ce que vous disiez sur les associations structurées de la JOC en particulier, on s'y est intéressé aussi, mais là c'est différent. Il y a une volonté statutaire d'intégrer les jeunes comme dans les mouvements scouts et similaires où, même s'il y a des anciens, il y a la volonté de responsabiliser le jeune et de le faire évoluer. Ces associations qui existent depuis des années, déjà, dans leur projet, c'est ça. Dans les autres structures, ce que je dis à la vie associative

lorsqu'on fait les colloques, lorsqu'on rencontre les gens sur le terrain, ce qu'on est en train de faire actuellement, c'est posez-vous la question, vous responsables associatifs, pourquoi les jeunes ne viennent pas. Mettez ça sur la table. Quel est votre projet ? Quel est votre statut ? Qu'est-ce que vous faites pour tuteur les jeunes et les impliquer ? Comment vous les accompagnez dans leurs projets, vous les aidez, vous les responsabilisez ? C'est une vraie question qu'on est en train de développer.

Et, dernier point rapide. On travaille, en Auvergne, avec les autres collègues des DVA, donc avec la Haute-Loire, Monsieur parlait de l'université. C'est un bon exemple qu'on aimerait transférer dans l'Allier, c'est pour cela qu'avec Luc Adam, mon homologue, on y travaille de près. Le fameux CFGA, le certificat de formation à la gestion associative, j'ai fait partie, il y a quelques années, des précurseurs de l'expérimentable au niveau national pour le lancer, mais il ne s'adresse pas du tout aux jeunes, quand je dis aux jeunes, on entend souvent les 18/25, (il s'adresse) à des jeunes expérimentés qui ont envie de s'engager et de se former. On rentre dans une autre démarche d'avoir des qualifications et des compétences pour pouvoir développer son activité ou sa structure. C'est un outil à part. Voilà un témoignage complémentaire.

Benoît Michak :

Merci. Un dernier témoignage et j'interrogerai nos intervenants sur les obstacles à l'engagement des jeunes puisque c'est ce qui ressort de vos différentes interventions, même si on ne peut, peut-être, pas faire de généralités. Il y a des spécificités territoriales, sociales etc. Mais, un certain nombre d'obstacles ont été repérés. Peut-être que nos intervenants, dans le cadre de leurs recherches, ont identifié d'autres obstacles.

Julien Manniez, Président de l'association cantonale enfance jeunesse de Grésy-sur-Aix :

Julien Manniez. Je suis président d'une association qui met en œuvre la politique enfant jeunesse dans un canton en Savoie. Je voulais apporter un témoignage et montrer la complexité de la chose, à mon avis. J'ai 30 ans. Je suis président de l'association depuis l'âge de 24 ans, investi depuis l'âge de 20 ans dans l'association. J'ai été dans beaucoup d'autres associations depuis l'âge de 16/17 ans. Je me suis rendu compte que j'ai pu m'impliquer dans celle-ci beaucoup plus parce que je n'étais pas l'alibi jeune de l'association. Je suis complètement en accord avec ce que disait l'élue de Saint-Priest sur la MJC. Je suis allé dans plein d'associations et je vois plein d'associations, encore aujourd'hui, où on dit aux jeunes « venez, venez. Parlez un peu au conseil d'administration. Ça va faire bien si on a des jeunes autour de la table ». Mais, je trouve que c'est complètement contre-productif. Je ne devais pas être président. Quelqu'un devait prendre la présidence et quand on m'a proposé, j'étais plutôt réticent. Je me suis dit que ça allait être compliqué, que je n'étais pas sûr à mon âge. et, je me suis rendu compte que du moment où j'ai pris la présidence, les élus ont complètement changé l'image qu'ils avaient de l'association avant même qu'on ait fait des choses proprement dites. Ils se sont dit que c'était une association de jeunes et que c'était bien qu'un jeune soit à la présidence sans même savoir ce qu'il allait s'y passer. Quand j'ai pris la présidence, je me suis dit qu'on allait impliquer les jeunes. Je me suis rendu compte qu'on n'y arrive pas. Même en étant le premier convaincu qu'il faut le faire, je ne trouve pas la solution depuis 5 ou 6 ans pour le faire. Des jeunes s'impliquent un peu à la première réunion de conseil d'administration parce que le thème les intéresse. Et, à la deuxième, quand on commence à parler plan de formation de l'équipe, quand on parle de budget, quand on parle de CEJ avec la CAF, des jeunes qui prennent deux heures sur leur temps personnel pour venir parler de ça, forcément, il n'y en a plus beaucoup. La forme associative, en tout cas dans nos structures de politique jeunesse, n'est pas du tout adaptée. On s'est dit qu'on allait mettre en place des commissions et que les jeunes allaient parler entre eux et que ça allait faire aboutir des choses. ça fonctionne. Mais, il y a encore un peu une discrimination parce qu'ils ne sont plus au même niveau que les membres du CA. Ils n'ont pas le même rôle dans l'association et c'est un peu frustrant pour eux et pour moi. Je n'ai toujours pas trouvé la solution, à part essayer de réformer complètement le statut même de l'association quand on veut impliquer des jeunes.

Benoît Michak :

Une dernière intervention.

Marie-Emmanuelle Clerget, Animatrice politique jeunesse à la Fédération française des MJC :
Je suis Marie-Emmanuelle Clerget, animatrice jeunesse des territoires depuis 25 ans dans le réseau des MJC en Côte-d'Or. Je retrouve tout à fait ce que vous dites puisque, moi aussi, j'ai fait le constat. Et, je me suis dit qu'en étant dans le réseau il fallait que je comprenne et en étant sur le terrain je voulais aussi interroger beaucoup de jeunes. L'engagement qu'on attend des jeunes dans nos instances, on les emmène dans nos instances, c'est ce que j'ai constaté en 25 ans, ce n'est pas personnellement ce que j'aurais voulu faire, je me suis dit que ça ne collait pas. La preuve, on a eu deux exemples. J'ai donc vu à travers les jeunes ce qu'ils voulaient. C'est beaucoup un engagement ponctuel, pour une action ponctuelle. Ils sont prêts à s'engager dans les MJC, on en a beaucoup, mais pour un projet, un temps fort de la vie associative. C'est la première chose qui a été mise en place. Forte de ça, je les ai très rapidement amenés à former des animateurs à l'accompagnement de projets parce que je pense que c'est en vivant un projet qu'un jeune va aussi prendre confiance en lui, voir ses capacités agir et s'engager plus facilement. On a pu constater, avec un regard de 25 ans, j'ai vu évoluer des jeunes qui ne sont maintenant plus jeunes, j'en fais partie, avec une volonté de s'engager petit à petit dans des projets reconnus par les adultes surtout et qui ont pu, comme ça, intégrer, dans une première étape, une association de jeunes. Ils ne veulent pas forcément se mélanger. Ils ont leurs propres envies. Ils vont se faire accompagner par les adultes. Ils vont intégrer des adultes dans leurs projets, mais ils aiment aussi être ensemble. Donc, ce n'est que des associations de jeunes. Ou quand ils intègrent les associations, c'est en conseils de maisons que de jeunes, des groupes de jeunes qui font remonter des propositions au CA et au bout d'un moment, c'est certains jeunes qui sont intégrés au CA. Et, dans les CA où il y a des jeunes, ce n'est que des jeunes qui ont eu avant des mises en place de projets où ils ont été reconnus par les adultes et par les élus aussi. C'est un témoignage que je voulais apporter parce que c'est un travail de longue haleine. Mais, on y arrive et il faut arrêter ces caricatures. Les jeunes ont aussi leur place dans nos associations. Il suffit de leur laisser.

Benoît Michak :

Si vous en êtes d'accord, je vais donner la parole pour conclure à nos deux intervenants. Et, si votre intervention pouvait porter sur la question des blocages et des rigidités éventuelles qui constituent des obstacles pour l'engagement des jeunes dans les associations. Pêle-mêle, on a identifié les disponibilités, ne serait-ce que ça, question à mon avis, centrale, les questions d'information, d'accès à la formation, à l'accompagnement, les questions de mobilité et les questions plus culturelles, à la fois les adultes qui ont du mal à laisser la place aux jeunes et la question du cumul des mandats qu'on posait hier dans le cadre de la table ronde sur le vote des jeunes mériterait aussi d'être posée au sein des associations, je pense, et rigidité culturelle aussi de la part des jeunes qui ont des habitudes d'engagement et de nouvelles formes d'engagement peut-être pas propices à un investissement pérenne dans les conseils d'administration par exemple. Est-ce que vous avez identifié d'autres obstacles ou est-ce que vous pouvez commenter ?

Gérard Neyrand :

C'est bien, Benoît, parce que tu nous as donné les réponses en même temps que les questions. Il y a plusieurs types d'obstacles. D'abord des obstacles socioculturels. Certaines catégories de jeunes sont éloignées des fonctionnements associatifs. Ils ne sont pas proches culturellement de ce type de structures sociales qui sont d'abord portées et avec lesquelles les jeunes issus des couches moyennes les plus cultivées, ceux qui font des études, sont beaucoup plus facilement dans une logique de proximité culturelle qui leur permet d'aller beaucoup plus facilement dans un certain nombre d'associations. On le voit bien avec les MJC. On le voit avec beaucoup d'associations. Le travail que j'avais fait sur les jeunes dans les quartiers montrait bien que ce n'était pas évident pour eux de fréquenter le tissu associatif et notamment de s'y investir autrement que comme consommateurs. Il y a un premier type d'obstacle. Un deuxième type d'obstacle a été évoqué à plusieurs reprises. Il tient à notre modernité, au fait qu'on est dans une société qui évolue dans le sens de l'affirmation de l'individu, une société individualiste qui produit chez les jeunes, mais pas seulement, chez l'ensemble des acteurs sociaux, une sorte de « fluctuence » des investissements personnels qui fait qu'on veut bien s'investir pour un temps court, dans un projet déterminé, mais que ce n'est pas un engagement à long terme comme on le concevait autrefois. C'est à tous niveaux. Ça se rencontre particulièrement au niveau associatif. Et, il y a des difficultés qui sont structurelles, c'est-à-dire qui renvoient à la consistance du tissu associatif et des résistances qui peuvent être aussi bien institutionnelles que des habitudes prises sur le terrain dans le

fonctionnement et qui font que certaines personnes ont du mal à laisser la place ou à favoriser l'implication des jeunes dans les associations parce qu'ils sont inexpérimentés, parce que, on l'a dit, ils ne peuvent pas se réunir aux bonnes heures. Il y a des résistances qui peuvent être plus ou moins inconscientes. Il y a aussi la question de faire confiance à quelqu'un qui apparaît comme inexpérimenté, donc de laisser la place. Ça pose d'autres types de questions. Il y a des niveaux différents d'obstacles à la pratique et surtout à l'engagement dans l'institution.

Marie Lemay :

Gérard a déjà souligné pas mal de points que je voulais souligner. Pour compléter ce qu'on avait relevé dans ce processus d'engagement qu'on avait esquissé, c'est qu'il y a des choses qui sont aussi de l'ordre de la confiance en soi, de l'acceptation du risque. Pour entrer dans une association, ça demande d'être assez confiant pour aller se frotter à l'inconnu, à des gens qu'on ne connaît pas, oser pousser la porte, oser aller regarder ce qui s'y passe, ça n'est pas donné à tout le monde. Cela dépend peut-être aussi de l'histoire familiale des individus qui compte énormément. On l'a beaucoup relevé dans les associations. Les jeunes qu'on voit engagés, ceux qui ont atteint un stade où ils sont dans les instances dirigeantes, pour beaucoup sont ceux qu'on appelle les héritiers, qui ont des parents qui s'engageaient, qui ont vu toute leur jeunesse des parents engagés dans des associations ou qui ont été trimbalés dans des manifestations. Pour eux, cela va de soi. Pour les autres, ça peut se faire, parfois, par le groupe de pairs, les amis, on le voit beaucoup chez les MRJC. Chez les MRJC, on a à la fois des héritiers, mouvement rural de la jeunesse chrétienne, et on a aussi pas mal de jeunes qui viennent parce qu'ils ont un ami qui était dans le groupe, dans l'association et qui leur a dit de venir. Par conséquent, les obstacles sont des jeunes qui seraient un peu isolés, qui n'auraient pas ce groupe de pairs engagés. *Ils ne vont pas pouvoir*, ils ne vont peut-être pas penser que l'association est un espace intéressant pour eux. Des jeunes qui n'auraient pas un héritage familial qui leur fait penser que donner de son temps, ça peut être intéressant, dans une association, ça permet l'échange. Ce sont des obstacles qu'on peut souligner aussi. la disponibilité, ce qu'on appelle en sociologie la disponibilité biographique, que tu soulignais aussi, c'est-à-dire qu'un jeune est en pleine construction de sa vie. Il fait des études. Parfois, il quitte sa ville natale pour aller étudier ailleurs. Donc, il y a souvent des ruptures de l'engagement associatif. Ce qu'on considère comme du post-it, il faut le relativiser par rapport à ce qui est de l'ordre de la construction de la vie qui fait que c'est une période où il y a de l'instabilité de fait parce qu'on construit sa famille. On est en recherche d'emploi, donc on est amené à bouger. Des ruptures s'opèrent souvent à cette époque-là. Je voulais revenir, si je peux me permettre, sur l'idée que les jeunes viendraient pour consommer. C'est quelque chose qui revient souvent. Dans les ateliers, nous aussi, on a souvent parlé de jeunes consommateurs qu'on opposerait aux jeunes acteurs. En gros, on aurait, d'un côté, les bons jeunes, ceux qui sont engagés, qui sont acteurs et, de l'autre, les mauvais jeunes qui sont juste consommateurs. Mais, nous-mêmes acteurs, on emploie ces termes aussi parce que ça correspond à une réalité. Gérard le disait, aujourd'hui, la société de consommation est prédominante. On ne peut pas reprocher aux jeunes de venir avec cette attitude de consommateurs puisque, aujourd'hui, tout se paie, tout s'achète, même l'engagement. L'engagement en tant que « je donne mon temps gratuitement », ce n'est plus aussi simple à comprendre et à concevoir pour des jeunes qui sont nés dans cette société-là. Dans la quatrième phase de recherche, ce qui est intéressant, c'est que les étudiants chercheurs sont partis de ces deux catégories de consommateurs et d'acteurs pour essayer de comprendre le parcours des jeunes et les ont utilisées comme catégories de compréhension de ce parcours. Ils en ont rajouté deux autres qui seraient l'opportuniste et le professionnel. Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus. Mais, on essaye de s'autocritiquer sur ces termes-là. Il faut faire attention à ne pas stigmatiser. On ne va pas aller dire à un jeune qu'il est juste un consommateur et qu'il ne nous intéresse pas. On peut commencer par être juste consommateur, et ensuite transformer son intérêt au-delà.

Benoît Michak :

Tous ces documents sont en ligne.

Gérard Neyrand :

Est-ce que vous avez encore 10 secondes pour que je fasse une présentation publicitaire. Mon dernier travail sur les ambiguïtés du soutien à la parentalité vient d'être publié. Ça a donné ce petit livre. J'en ai apporté un exemplaire : « Soutenir et contrôler les parents, le dispositif de

parentalité ». J'ai trouvé important, six mois avant les élections, que la question parentale soit posée dans ces termes-là. Vous avez vu que je me suis amusé à parodier un titre de livre de Michel Foucault bien connu. C'était la minute publicitaire.

Marie Lemay :

Je vais faire la même. Il y a la plaquette. Si vous allez sur le site du CRAJEP, il y a de nombreux documents sur la recherche action que vous pouvez télécharger. Et vous pouvez me contacter.

Benoît Michak :

Merci à tous.